

## **L'ACF prend des mesures pour équilibrer son budget 2014-2015**

Regina le 31 mars 2014 - Le secrétariat provincial de l'ACF, en prévision d'un déficit au terme de l'année financière, a mis en œuvre un plan pour réduire les dépenses de fonctionnement. Sans action immédiate, le même scénario pourrait se répéter. Le Conseil exécutif cherche donc à rétablir l'équilibre budgétaire le plus rapidement possible.

Le plan a exigé des décisions difficiles. Deux postes seront coupés d'ici moins d'un mois et un poste sera réduit à trois jours semaine. Voici ce qui a été annoncé pour réduire les dépenses :

Le poste de commis comptable et le poste de soutien technique seront abolis respectivement les 18 avril et 25 avril prochains. Le poste de responsable des ressources humaines, deviendra un poste à trois jours semaine à partir du 1er mai.

Pour information, Alexandre Daubisse, conseiller en développement communautaire, sera en prêt de service à la Coopérative des publications fransaskoises. À partir de ce 31 mars 2014, il occupera le poste de journaliste pour une période initiale de 3 mois.

Ces décisions n'ont pas été prises à la légère et l'effet sur les employés touchés est tristement regretté. Aucune de ces suppressions de postes n'a été motivée par le rendement des employés en question. L'ACF assistera du mieux que possible chacun de ces individus dans cette transition.

Dans les semaines et mois à venir, l'ACF scrutera ses dépenses et mettra en place des nouvelles stratégies afin d'équilibrer son budget.

*L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.*

- 30 -

Pour plus d'information :

Marc Masson

Directeur des communications

Assemblée communautaire fransaskoise

Bureau (306) 924-8532 portable 306-581-8532